CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLES ROY ET JOLY
ÉCOLE JOLY – Lundi, 3 avril 2023
19 h– Local 08
Procès-verbal

Étaient présents(es) : **Parents d'élèves :** Mme Jessie Bérubé ☒ Mme Dominique Brière ☐ Mme Valérie Jomphe ☒
M. Michel Pelletier ☒ Mme Karina Seksaoui ☐ Mme Cindy Simard ☒

Personnel école : Mme Véronique D'Amours ☒ Mme Chantal Désilets ☒ Mme Vicky Dumont ☒
M. Vincent Leroy ☐ Mme Stéfanie Pelletier ☒ Mme Marilyn Roy ☒

Communauté : Gilles Goulet ☒

Invités : Mmes Andrée-Anne Landry, Pascale St-Pierre Paré, substituts parents et Véronique Petit, substitut soutien

Participait également : **Mme Chantal Dubé, directrice**

Secrétaire : Mme Jessie Bérubé

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance	Mmes Chantal Dubé et Cindy Simard souhaitent la bienvenue à tous et après vérification du quorum, la réunion débute à 19 h.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	**IL EST PROPOSÉ** par Mme Vicky Dumont **QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE** à l'unanimité	**R-CÉ 22-23-022**

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
3. Procès-verbal de la réunion du 6 février 2023 3.1. Adoption 3.2. Suivis	**IL EST PROPOSÉ** par Mme Cyndi Simard **QUE** le procès-verbal de la réunion du 6 février 2023 soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE** à l'unanimité Aucun suivi.	**R-CÉ 22-23-023**
4. Point de la direction 4.1. Acte d'établissement (consultation)	Madame Chantal Dubé discute du rapport de consultation sur l'acte d'établissement. Elle mentionne qu'une petite particularité à la page 4 est en lien avec la construction de la nouvelle école. Une consultation publique va être lancée en ce qui concerne le découpage des secteurs à la suite de la venue de la nouvelle école. Les dates de cette consultation ne sont pas encore connues. Il manque encore des informations telles que les effectifs scolaires, le nombre d'élèves qui va fréquenter la nouvelle école. Mme Chantal Dubé demande au CÉ si nous avons des éléments à noter sur le rapport de consultation. M. Pelletier questionne sur le fait du nombre exact d'élèves par classe. Mme Chantal mentionne que le nombre exact dépend des ratios qui sont déterminés par le MÉES et de la grandeur du local. Il y a des enjeux à analyser tels que les services éducatifs et complémentaires qui ont été bonifiés au cours des années et qui entrainent plus d'espace. Mme Dubé énumère certaines recommandations pour le rapport de la consultation qu'elle-même et l'équipe école vont faire telles que l'ajout d'une bibliothèque, d'un vestiaire unique… Le document de consultation sera envoyé au Secrétariat général tel que demandé.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.2. Code de vie 2023-2024 (approbation)	Il n'y a pas eu beaucoup de changement. Mme Chantal Dubé mentionne à la page 3 la matrice pour l'école Joly qui n'a pas changé, cependant avec le SCP à l'école Roy cette matrice est différente. Nous en avons pour 2 ans environ à avoir une matrice différente. La fiche de réflexion a été revue. Il peut y avoir des changements apportés pour que cette dernière soit ajustée pour tous les niveaux. Mme Dubé mentionne les points sur la civilité et sur la cour d'école qui sont toujours importants et d'actualité. **IL EST PROPOSÉ** par M. Michel Pelletier **QUE** le code de vie 2023-2024 soit approuvé tel que présenté. **APPROUVÉE** à l'unanimité	**R-CÉ 22-23-024**
4.3. Inscriptions scolaires (information)	L'enjeu à ce jour concerne les maternelles 4 ans. L'obligation est pour les 5 ans. À ce jour, il y a 3 classes assurées. Peut-être une 4e également, il reste à voir si on ajoute une 4e de maternelle 5 ans ou une autre de 4-5 ans. Il y a des enjeux à analyser avec les besoins des élèves, la subvention aussi pour la classe de 4-5 ans. Le Centre de services a envoyé une lettre à tous les parents de 4 ans pour informer les parents de l'enjeux d'espace à notre école et leur suggérant de faire une demande de choix d'école. L'objectif du gouvernement d'avoir des maternelles 4 ans partout a été décalé dans le temps en raison du manque d'espace dans les écoles.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.4. Projet éducatif	Structure d'un projet éducatif : Le ministère a envoyé une mise à jour en février 2022 mais nous attendons toujours la mise à jour de février 2023. Un des enjeux que l'on va retrouver concerne l'augmentation du taux de réussite en littératie. On va cibler la balise 60-68 %. La base d'un projet éducatif est la réussite et le bien être des élèves. Chaque école doit s'appuyer sur le PEVR pour déployer le prochain projet éducatif. Le plan va surement parler de : • Environnement sécuritaire • Éco responsable Le CSS a comme objectif de déployer les projets éducatifs pour décembre 2023.	
4.5. Activités-sorties 2022-2023	Ajouts : • Sortie à la ferme pour les 6 élèves d'adaptation scolaire le 21 juin (total 591). • Déjeuner brunch pour Pâques pour les 4 classes de maternelle. • Sortie à la bibliothèque pour les 6 élèves d'adaptation scolaire le 1er mars 2023. • Campagne de financement : l'école Joly a décidé de faire la campagne de financement des fromages. Nous n'avons pas encore le montant total recueilli à la suite de la campagne…à venir. Le CÉ démontre le malaise en ce qui concerne la campagne de financement supplémentaire pour l'école Roy et sur la campagne de financement qui a eu lieu à l'école Joly. Une discussion est lancée en ce qui a trait à certains changements. La lettre sera envoyée avec certains changements, notamment la mention que la participation à une activité de financement demeure libre et volontaire.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.6. Politique encadrant les activités de financement, les dons et les commandites (document) (information)	La politique recentre les directives en ce qui concerne les mesures encadrant les activités de financement. La politique explique que lorsque la campagne est globale le montant obtenu est déposé dans un fond commun.	
4.7. Groupe à effectif restreint école Roy (information)	Le Centre de services a décidé de faire une nouvelle classe pour des élèves à besoins particuliers (classe Kangourou). Les parents sont informés des services qui sont déployés. C'est un plan de match jusqu'à la fin de l'année. Cette nouvelle classe occupe le local de musique à l'école Roy. Pour l'an prochain, il va avoir analyse de possible réintégration des élèves dans les classes régulières. Mme Chantal Dubé salue l'engagement du Centre de services de déployer ce genre de classe.	
4.8. Journées pédagogiques flottantes (information)	Simple rappel que les 5 journées pédagogiques flottantes présentes dans le calendrier scolaire sont transformées en journée de classe régulière en raison des journées de tempêtes.	
5. Point du personnel des écoles Roy et Joly	**Joly** : Jeux du Québec : comité très content. Le mois de mars étant le mois de nutrition, des collations ont été fournies aux élèves. Atelier de nutrition pour la Voie sportive. Classique de Volley Ball au mois de mai 16 juin : journée Olympiades pour Stade **Roy** : Jeux du Québec : les locaux ont été laissés très propres. Message de remerciements. 16 juin : ateliers sportifs pour la journée en collaboration avec Madame Louise.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	Activité école de célébration SCP : Jeudi 6 avril en pm cachette dans l'école.	
6. Point du service de garde 6.1. Période d'inscription 6.2. Guide du service de garde 2023-2024 (approbation)	La période d'inscription va avoir lieu du 20 au 30 avril 2023 sur Mozaïk. Modification du guide à la page 2, lors de l'inscription la signature sur Mozaïk va faire foi de confirmation. Le service de traiteur est en appel d'offres. **IL EST PROPOSÉ** par M. Michel Pelletier **QUE** le guide du service de garde 2023-2024 soit approuvé tel que présenté. **APPROUVÉE** à l'unanimité	**R-CÉ 22-23-025**
7. Point de l'O.P.P.	Mois de nutrition Déjeuner maternelle Collation Roy	
8. Point du représentant au comité de parents	Aucun.	
9. Point du représentant de la communauté	Aucun.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
10. Rapport du trésorier	Après l'achat des billets pour le soupe-bénéfice de la Fondation Louperivienne et l'achat de livres de référence pour les parents, le solde est maintenant de 632 $.	
11. Période de questions de l'assemblée	Aucune question.	
12. Autres points 12.1. Photographies scolaires	Le CÉ souhaite renouveler les services avec M. Jean-François Lajoie. Mme la présidente fera les démarches en ce sens.	
13. Date de la prochaine rencontre : 8 mai 2023	La prochaine rencontre aura lieu le 8 mai 2023	
14. Levée de l'assemblée	**IL EST PROPOSÉ** par Mme Stéfanie Pelletier **QUE** l'assemblée soit levée à 21 h 10. **ADOPTÉE** à l'unanimité	**R-CÉ 22-23-026**

Cindy Simard, présidente

Chantal Dubé, directrice

N:\Partage-Primaire\Roy\Conseil d'établissement\2022-2023\Procès-verbal\PV 3 avril 2023.docx